

1. *Débitrice:* **Mafroivit SA**, Rue du Centre 6,
1553 Châtonnaye
2. *Délai pour contester l'état de collocation:* 20 jours après la publication
3. *Délai pour contester l'inventaire:* 20 jours après la publication
4. *Remarques:* Achat et vente d'appareils ménagers, installation de systèmes de ventilation et toute autre affaire commerciale, financière et immobilière.
Les créanciers peuvent dans le même délai demander la cession des droits de la masse (art. 260 LP) au sujet de revendications de propriété admises par l'administration (art. 47/49 OAOE). A ce défaut, les décisions de celle-ci deviendront exécutoires (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg
(00136525)